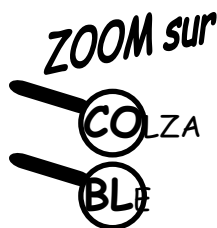


Info.pl@ine

N° 456 – 13 mars 2013 – 3 pages



Charançons de la tige et rattrapage anti-graminée

Fractionnement de l'azote

AGRO-METEO

Pluviométrie du 1^{er} au 10 mars 2013 (mm) :

Normale	Campagne 2012 – 2013			
Melun	La Brosse-Montceaux	Melun	Nangis	Dammartin-en-Goële
13,9	10,4	10,2	8,4	7,4

Températures du 1 au 10 mars 2013 (°C) :

	Normale	Campagne 2012 – 2013			
	Melun	La Brosse-Montceaux	Melun	Nangis	Dammartin-en-Goële
Mini	1,9	3,9	3,7	3,5	3,9
Maxi	10,2	11,6	11,0	10,5	10,3

source : Météo-France

La météo est instable en ce moment. Après une période plutôt sèche, durant la dernière décade de février et les 5 premiers jours de mars, les précipitations sont revenues et perturbent considérablement les travaux dans les parcelles. Le passage plus ou moins neigeux du début de cette semaine n'arrange rien.

Les températures changent rapidement et passent de la douceur au froid, avec une température mini de + 8,8° C le 7 mars à Montereau-sur-le-Jard et des gelées de - 3,0 à - 7,0° C ce matin.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade C1 reprise de végétation à D1 boutons accolés)

✓ Ravageurs

Avec le net redoux de la semaine dernière, le vol des charançons de la tige du colza a démarré notamment les 6, 7 et surtout 9 mars. Le retour des gelés et de la neige cette semaine n'est pas favorable à l'activité de ce ravageur. Cependant, il s'est installé dans les parcelles de colza et reprendra son activité dès que les conditions climatiques s'amélioreront.

Le modèle "proPlant" à la date du 13/03/2013 considère que les conditions rendent impossibles les premières pontes dans les jours à venir.

➤ Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (pattes noires et uniformément gris) avec le charançon de la tige du chou (plus petit et extrémités des pattes rouges) qui est moins nuisible (voir photos).



(Source : Cetiom)

✓ Rattrapage anti-graminée

Certaines parcelles présentent encore des repousses de céréales qui ont passé l'hiver. Ces repousses, si elles sont trop importantes, peuvent concurrencer le colza. Dans ce cas, un anti-graminée foliaire est recommandé, quand les températures reviendront autour de 4-5° C.

➤ Produits utilisables : AGIL 0,5l/ha + 1 l d'huile ou PILOT 0,6 l/ha + 1 l d'huile.

Si présence de ray-grass : STRATOS ULTRA 0,9 l + DASH HC 0,9 l.

➤ Attention, les produits à base de cléthodime (CENTURION 240 EC, FOLY R, OGIVE...) manquent de sélectivité en sortie hiver.

✓ Apport de Bore

Les carences de bore se manifestent surtout au printemps. Le risque est lié principalement aux sols calcaires et sol filtrants.

➤ Sur les parcelles à risque, prévoyez 500g/l de bore, de préférence lors de la reprise de végétation.

BLE (stade : 3 feuilles à fin tallage)

Avec les conditions météo actuelles, les cultures progressent très doucement. Les prévisions de stade signalées dans l'Info.pl@ine n° 454 du 27 février se décalent de quelques jours. En effet, le stade épi 1 cm pour un APACHE en limon profond sera atteint le 28 mars pour un semis du 10 octobre, le 31 mars pour un semis du 20 octobre ou le 4 avril pour un semis du 1^{er} novembre.

Le froid et l'humidité peuvent entraîner des colorations violacées sur certaines variétés.

✓ Fractionnement de l'azote

Les conditions météo actuelles ne favorisent pas l'assimilation de l'azote par les plantes, d'autant plus que les blés sont au stade tallage.

C'est à partir du stade épi 1cm que le blé voit ses besoins en azote augmenter. Durant la montaison (du stade épi 1 cm à floraison), le blé absorbe le plus d'azote car il contribue à l'accumulation de biomasse et à la constitution du nombre de grains par m². D'où l'intérêt de profiter de cette période pour positionner l'essentiel de l'azote à apporter.

Le fractionnement en 3 ou 4 apports (du plein tallage à dernière feuille) est la stratégie la plus efficace pour viser à la fois des hauts rendements et des fortes teneurs en protéines. En effet, les apports sont ajustés au plus près du besoin de la culture.

Cependant, la pluviométrie joue aussi son rôle dans l'efficacité des apports. En effet, il faut au moins 15 mm de pluie dans les 15 jours suivant l'apport pour assurer l'efficacité de l'engrais. On observe régulièrement une période sans pluie (1^{ère} quinzaine d'avril) qui peut durer plus de 15 jours entraînant alors une mauvaise valorisation de l'azote.

Nos analyses fréquentielles climatiques sur les 20 dernières années (tableau ci-contre) montrent que les apports réalisés tout début mars ou tout début avril présentent un risque d'être mal valorisés une année sur 2.

Probabilité de cumuler 15 mm en moins de 15 jours

Station de Melun-Villaroche Période climatique 1993-2012	
1 ^{er} avril	45 %
15 avril	65 %
1 ^{er} mai	75 %
15 mai	70 %

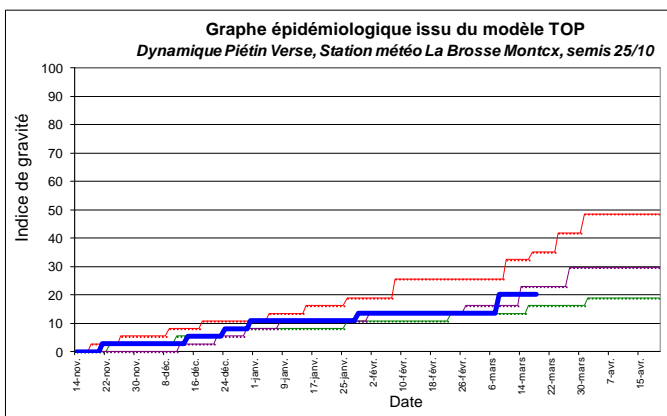
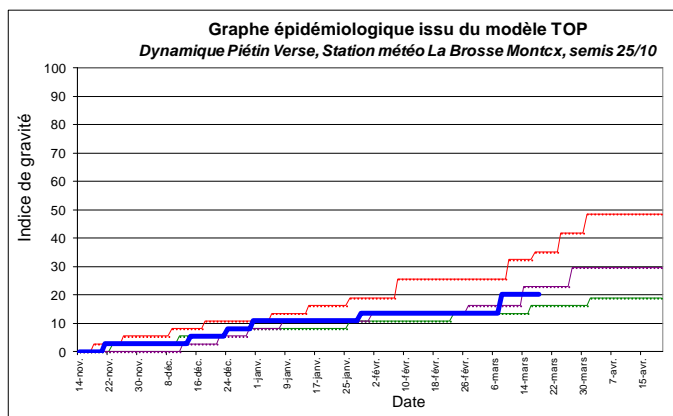
Source : données météo-France, traitement CA77

✓ Piétin-verse

Le faible niveau de risque piétin-verse se confirme. La situation est similaire à la campagne précédente, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le risque est d'autant plus faible que la date de semis est tardive.

Seules les parcelles où plus de 35 % de tiges seront touchés par le piétin-verse au stade épi 1 cm pourront avoir un impact sur le rendement.

Courbe rouge = campagne 2000-2001 avec risque piétin-verse élevé
Courbe verte = campagne 2005-2006 avec risque piétin-verse faible
Courbe violette = campagne 2011-2012
Courbe bleue = campagne 2012-2013



En 2012, la maladie a surtout été observée sur les variétés les plus sensibles. En effet, la lutte contre cette maladie doit commencer par le choix d'une variété résistante. Ainsi, les variétés notées par le GEVES à 5 ou plus, ne justifient pas d'interventions chimiques.

Pour les autres variétés, l'intervention chimique dépendra des critères agronomiques de la parcelle et du climat de l'année. L'utilisation de la grille agronomique d'Arvalis pour le piétin-verse est conseillée. Elle permet d'obtenir un niveau de risque à la parcelle, indépendamment du climat.

Grille d'évaluation du risque piétin-verse - Arvalis

Travail du sol	Précédent	Anté-précédent	Note	Votre parcelle	
Indifférent	Blé	Blé	4		
Non labour	Blé	Autre	4		
Labour	Blé	Autre	2		
Labour	Autre	Blé	3		
Non labour	Autre	Blé	1		
Indifférent	Autre	Autre	0		
Type de sol			Limons battants	1	+
			Autres sols	0	
Sensibilité variétale			Note GEVES 1 ou 2	2	+
			Note GEVES 3 ou 4	1	
			Note GEVES ≥ 5	-3	
Date de semis			Avant le 25 octobre	2	+
			Après le 25 octobre	1	
Note total			Note ≤ 5	Risque parcelle faible	
niveau de risque "à priori"			note de 6 à 7	Risque parcelle moyen	
			Note ≥ 8	Risque parcelle Fort	

Sensibilité variétale au piétin-verse : (Source : Arvalis)

Références	Note GEVES				Variétés récentes				
Les plus résistants									
	SAMURAI	GALACTIC	BOREGAR	7	SCENARIO				
SORRIAL	INTERET	BERMUDE	MANAGER	6	ALLEZ Y	AZZERTI	HYXPRESS		
					KARILLON	MUSIK	TULIP		
	ATTLASS	RENAN	SANKARA	5	FLUOR	HYXTRA	LYRIK		
					RAZZANO	SY TOLBIAC			
	LIMES	CHEVRON	ALIXAN	4	ADHOC	ALIGATOR	APRILIO	AS DE COEUR	
					ASCOTT	NUCLEO	SWEET		
EPHOROS	COURTOT	CAPHORN	BAROK	3	ACCROC	AMADOR	CELLULE	COMPIL	
HAUSSMANN	GRAINDOR	EXPERT	EXELCIOR		CROISADE	FIGARO	HYTECK	LAURIER	
PALEDOR	MERCATO	INSTINCT	ILICO		OXEBO	PAKITO	PREVERT	SAINTE EX	
	SOLLARIO	(RUSTIC)	PREMIO		SY MOISSON				
AUBUSSON	APACHE	(AMBITION)	AEROBIC	2	ALTAMIRA	ARKEOS	BERGAMO	BRENTANO	
(CHEVALIER)	CEZANNE	CAMPERO	BAGOU		CALABRO	FAIRPLAY	(JB DIEGO)	MOSKITO	
GALOPAIN	GALIBIER	DINOSOR	CROUSTY		OREGRAIN	RONCARD	RUBISKO	SOKAL	
HYSUN	HYSTAR	GONCOURT	(GLASGOW)		SOLVEIG	TRAPEZ			
SCOR	(PR22R58)	(LEAR)	ORVANTIS						
SPONSOR	SOLEHIO	SOISSONS	SELEKT						
ARLEQUIN	AREZZO	ALTIGO	1	TOBAK					
	GARCIA	EUCLIDE	BOISSEAU						
	KORELI	ISENGRAIN	HYXO						
Les plus sensibles									

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 3 du 12 mars 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine N° 440 à N° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
 Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
 E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
 La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

